

2021-03-31

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations réglementées (informations privilégiées) diffusées par la Banque nationale de Belgique le 31 mars 2021 à 17h45 CET.

Résultat et répartition bénéficiaire relatifs à l'exercice 2020

Ce 31 mars 2021, le Conseil de régence de la Banque nationale de Belgique a approuvé les comptes annuels 2020, conformément à l'article 44 des statuts. Le réviseur d'entreprises a émis une opinion sans réserve sur les comptes annuels et a confirmé que les données comptables reprises dans le présent communiqué concordent avec les comptes annuels.

[Les comptes annuels et le rapport de gestion](#) sont disponibles sur le site internet de la Banque.

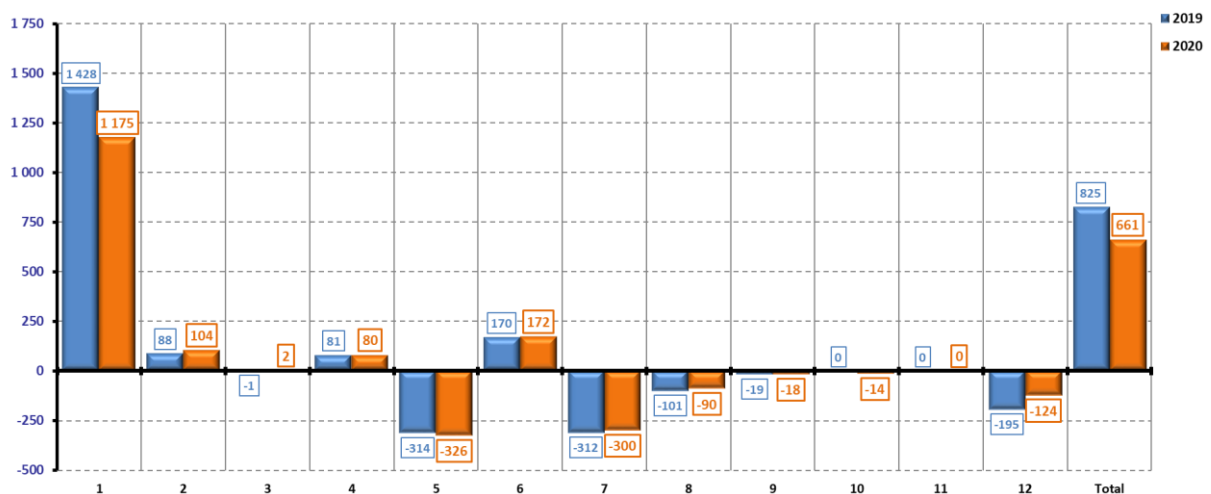
Résultat

La Banque a réalisé en 2020 un bénéfice net inférieur à celui de l'exercice précédent (-164 millions d'euros), soit 661 millions d'euros.

Les principaux facteurs explicatifs sont détaillés ci-dessous :

Structure générale du résultat

(millions d'euros)



1. Produit net d'intérêt
2. Résultat net des opérations financières, moins-values latentes et provisions
3. Produits / charges nets de commission
4. Produits des actions et titres de participation
5. Solde de la répartition du revenu monétaire
6. Autres produits
7. Frais de personnel
8. Autres charges d'exploitation
9. Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles
10. Service de production des billets
11. Autres charges
12. Impôt des sociétés

Cette évolution du bénéfice découle essentiellement de la diminution du produit net d'intérêt (-253 millions d'euros) et de l'augmentation de la contribution de la Banque au revenu monétaire (-12 millions d'euros). Toutefois, cet effet a été partiellement atténué par le résultat net des opérations financières qui a augmenté de 16 millions d'euros.

Le produit net d'intérêt a diminué de 253 millions d'euros essentiellement par :

- la hausse du volume (-276 millions d'euros) et la baisse des taux d'intérêt (-104 millions d'euros) des opérations de crédit de la politique monétaire, qui ont été réalisées à des taux négatifs ;
- la hausse des volumes sur les comptes courants et la facilité de dépôt, également soumis à des taux négatifs, partiellement compensée par l'exonération d'une partie des réserves excédentaires (+16 millions d'euros) ;
- la hausse du volume des portefeuilles de politique monétaire (+102 millions d'euros).

La contribution de la Banque à la répartition du revenu monétaire est plus importante qu'au cours de l'exercice antérieur (-13 millions d'euros), du fait principalement de l'augmentation des portefeuilles de politique monétaire. La provision relative aux opérations de politique monétaire constituée en 2018 a été utilisée pour couvrir la perte réalisée à la suite de la vente en 2020 des titres dépréciés du CSPP détenus par une BCN (2 millions d'euros). Le montant résiduel de la provision, soit 1 million d'euros a été entièrement repris à la fin de l'exercice. Ces deux effets cumulés augmentent la contribution à la répartition du revenu monétaire de -12 millions d'euros.

Les résultats nets des opérations financières ont augmenté sous l'influence principale de la baisse des taux d'intérêt en dollars (+26 millions d'euros). En revanche, sur le marché des titres en euros, les gains en capital ont quelque peu diminué du fait d'un volume de vente plus faible par suite de la liquidation du portefeuille-titres à revenu fixe (-9 millions d'euros).

Contrairement à l'année dernière, il n'y a plus de charges liées à la mise en place du plan de départ anticipé, ce qui explique principalement la diminution des frais de personnel (+ 12 millions d'euros).

Répartition du bénéfice

Une estimation des risques quantifiables est à la base de la détermination du montant minimum des réserves de la Banque. Tous les risques financiers de la Banque sont quantifiés, soit selon la méthodologie de la *value at risk/ expected shortfall*, pour laquelle la Banque utilise des paramètres très prudents en matière de probabilités et d'horizons temporels, soit selon des scénarii à long terme.

L'estimation de la borne inférieure des risques fin 2020 aboutit à un montant de l'ordre de 6,5 milliards d'euros, par rapport à 4,6 milliards d'euros fin 2019.

Ce montant comprend les risques financiers sur:

- les portefeuilles-titres propres de la Banque en euros et en devises;
- les portefeuilles-titres de politique monétaire repris au bilan de la Banque dont elle assume seule les risques ;
- les opérations de crédit et les portefeuilles-titres de politique monétaire repris au bilan de toutes les BCN de l'Eurosystème dont le risque est partagé entre elles (voir notes 5 et 7 des commentaires des comptes annuels).

Le volume croissant et la composition du bilan, en particulier l'APP et le PEPP, impliquent le risque de voir les résultats de la Banque mis sous pression, notamment en cas de hausse des taux d'intérêt. Dans ces conditions, la Banque maintient sa politique de mise en réserve à hauteur de 50 % du bénéfice de l'exercice aussi longtemps que la période des mesures monétaires non conventionnelles perdure.

C'est ainsi qu'un montant de 330,5 millions d'euros est affecté à la réserve disponible. À la suite de la répartition bénéficiaire, les coussins de sécurité de la Banque s'élèvent à 6,9 milliards d'euros. En outre, le résultat courant est le premier coussin de sécurité pour couvrir les pertes éventuelles.

La politique de dividende est inchangée. Il en résulte un dividende brut de 105,77 euros par action, soit une diminution de 13,7 % par rapport à l'exercice 2019, en raison principalement de l'absence cette année de dividende versé par la BRI.

Le solde du bénéfice de l'exercice est attribué à l'État conformément à la loi organique. Pour 2020, il s'élève à 288,2 millions d'euros.

Le dividende sera payable le quatrième jour ouvrable bancaire suivant l'assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu le 17 mai 2021. À cette date, il sera versé automatiquement aux détenteurs d'actions dématérialisées et d'actions nominatives.

Événements postérieurs à la date du bilan

Les informations disponibles liées à la vente de l'immeuble de l'imprimerie figurent aux points 3.1.3 du rapport de gestion et 3.2.7.10 des commentaires relatifs aux comptes annuels, ainsi que dans le communiqué de presse du 26 janvier 2021 disponible sur le site internet de la Banque.